



24 novembre 2022

(22-8750)

Page: 1/2

Conseil des aspects des droits de propriété
intellectuelle qui touchent au commerce

Original: anglais

**NOTIFICATION DES LOIS ET RÉGLEMENTATIONS AU TITRE DE
L'ARTICLE 63:2 DE L'ACCORD SUR LES ADPIC**

LETTONIE: LOI SUR LES BREVETS

Membre présentant la notification	LETTONIE
--	----------

Précisions sur le texte juridique notifié

Intitulé	Loi sur les brevets
Objet	Brevets (y compris la protection des variétés végétales)
Nature de la notification	<input checked="" type="checkbox"/> Principales lois ou réglementations consacrées à la propriété intellectuelle <input type="checkbox"/> Autres lois ou réglementations
Lien vers le texte juridique*	https://ip-documents.info/2022/IP/LVA/22_7873_00_e.pdf
Situation de la notification	<input type="checkbox"/> Première notification <input type="checkbox"/> Modification ou révision du texte juridique notifié <input checked="" type="checkbox"/> Remplacement ou consolidation du (des) texte(s) juridique(s) notifié(s)
Références des notifications précédentes	IP/N/1/LVA/P/1
Brève description du texte juridique notifié La dernière "modification de la Loi sur les brevets" a été élaborée afin de prévoir la mise en place d'un brevet unitaire européen, qui coexistera avec les brevets nationaux et les brevets européens classiques, ainsi que de modifier le système d'information de l'administration des brevets.	
Langue(s) du texte juridique notifié	Anglais
Entrée en vigueur	1 ^{er} mars 2007
Autre date	

Précisions sur la notification

Date de présentation de la notification	15 novembre 2022
Autres renseignements	
Organisme ou autorité responsable	Ministère de la justice Courrier électronique: Jevgenija.Kucane@tm.gov.lv / pasts@tm.gov.lv Téléphone: +371 67036802

* Des liens sont fournis vers les textes des lois et réglementations notifiées au titre de l'Accord sur les ADPIC sous la forme utilisée par le Membre concerné; le Secrétariat de l'OMC ne valide pas leur contenu ni ne le révisé.